

13 MARS 2014



Un geste cohérent
pour l'environnement

Imprimé sur du papier 100% postconsommation,
sans chlore et accrédité Choix environnemental

Montréal, le 12 mars 2014

Madame Nathalie Dion
Présidente
Ordre des architectes du Québec
420, rue McGill, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2G1

Madame la Présidente,

Au nom de la première ministre du Québec et chef du Parti Québécois, M^{me} Pauline Marois, permettez-moi de donner suite à votre lettre du 6 mars dernier.

Au regard de vos préoccupations concernant la mise en place d'une politique nationale de l'architecture, nous tenons, d'entrée de jeu, à vous assurer que nous sommes particulièrement sensibles à cet enjeu. L'architecture occupe une place importante dans la culture et l'identité d'un peuple. Le gouvernement du Québec soulignera d'ailleurs l'apport des architectes par le prix Ernest-Cormier, qui sera remis pour la première fois au mois de novembre 2014 par le ministère de la Culture et des Communications. Ce prix, décerné annuellement, est la plus haute distinction accordée à une personne pour l'ensemble de son œuvre et de sa carrière dans les domaines de l'architecture ou du design.

Un gouvernement du Parti Québécois souhaitera se pencher sur la question de l'architecture au Québec afin de déterminer la meilleure façon de mettre celle-ci en valeur et de lui permettre de s'épanouir pleinement tout en jouissant de la vitrine qu'elle mérite. À ce propos, mentionnons que le ministre de la Culture et des Communications et député de Bourget, M. Maka Kotto, est particulièrement interpellé par la place à accorder à l'architecture au sein de la société.

Le 7 avril prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois est déterminé à gouverner de façon courageuse pour un Québec plus prospère, plus accueillant, plus fort et plus indépendant, au bénéfice de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Nous convions les citoyens du Québec à faire le choix du Parti Québécois.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.



Martin Caillé
Directeur du contenu